

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Quartidi 24 Messidor, an V.

( Mercredi 12 Juillet 1797. )

*Réponse du président des Etats-Unis à l'adresse qui lui a été présentée par le congrès. — Considérations politiques sur la révolution opérée dans la république de Venise. — Rixe violente qui a eu lieu à Lisbonne entre la populace portugaise et les artilleurs des émigrés français. — Entrée dans le Texel de quatre bâtimens anglais pris par un corsaire de Dunkerque.*

*Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.*

## INDES ORIENTALES.

*De Madras, le 1<sup>er</sup> décembre.*

On a craint ici de voir se renouveler la guerre avec Typoo Sultan. Voici quelle étoit l'occasion de cette rupture. Nana-Furnavese, premier ministre du Prouach, fatigué d'honneurs & de richesses avoit résigné tous ses emplois. Mais à peine fut-il rentré dans la solitude, qu'il se sentit accablé de sa nullité & voulut reprendre ses dignités. Les chefs des Marattes y opposèrent la plus grande résistance, & ils étoient soutenus par les anglais. Typoo Sultan appuyoit Nana-Furnavese, & faisoit déjà de grands préparatifs militaires. Il paroît que le gouvernement anglais résolut d'éviter toute contestation avec Typoo Sultan & déterminé les chefs des Marattes à céder aux prétentions de Furnavese; & il a été en conséquence rétabli dans toutes ses dignités. Mais bientôt par une inconstance nouvelle il a annoncé un nouveau projet de retraite, & il fait les préparatifs de son départ pour Benarès où il se propose de finir ses jours.

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

*De New-York, le 27 mai.*

Le sénat des Etats-Unis se transporta le 23 chez le président, pour lui présenter une adresse en réponse à son discours. M. Adams fit au sénat une réponse terminée par ces mots remarquables : « En nous reposant humblement sur la divine providence, nous pouvons compter, avec assurance, que tandis que nous allons sincèrement renouveler nos efforts pour terminer à l'amiable tous nos différens avec la France, l'indépendance de notre pays ne pourra être altérée, sa dignité avilie, ou sa gloire ternie par une nation, ou par aucune coalition de nations amies ou ennemies ».

## ITALIE.

*De Venise, le 15 juin.*

Notre nouvelle municipalité est déjà en proie à deux

partis qui se déchirent mutuellement : l'un s'appelle patriote, & traite les autres d'aristocrates. Le fameux décret d'amnistie n'a pu passer qu'à la condition qu'on y inséreroit un article qui promettoit des moyens de subsistance aux pauvres de cette ville. Nous avons déjà un grand nombre de journaux, la plupart sont l'ouvrage de la raison la plus complète. Voici les noms des principaux : *le Moniteur Vénitien, le Vénitien Libre, &c.*

*De Palma, le 16 juin.*

Le 10, on reçut à Gorice l'avis qu'il avoit éclaté une insurrection à Pola & à Citta-Nuova dans l'Istrie. Les généraux de Wallis & Mack eurent ensemble une conférence, & aussitôt après ils firent partir les deux bataillons de Klebeck & Masolde pour Trieste. Dès que ces troupes y furent arrivées, le régiment de Jordis & un autre passèrent dans l'Istrie & élevèrent l'aigle impériale à Capo-d'Istria.

Le général de Firzi continue de s'avancer avec son corps.

*Extrait d'une lettre particulière écrite de Milan, le 24 juin.*

Le nom de Venise va être réellement effacé de la liste des états d'Europe & ne figurera plus que dans l'histoire. Il n'est pas bien sûr que les nouvelles républiques veuillent l'admettre dans leur confédération. De toutes les révolutions nées & à naître de la révolution française, je crois que celle de Venise sera la plus complète. Les provinces de Terre-Ferme, usant de leur souveraineté sous les ordres du général en chef, viennent de se diviser en départemens sur le plan qui leur en a été prescrit; & ce sont les généraux français qui nomment les corps administratifs. Il est vrai que tout cela n'est que provisoire, en attendant la constitution démocratique, qui sera vraisemblablement rédigée par un comité militaire, & acceptée librement, mais sans amendement.

Au reste, les généraux français voudroient bien avoir à punir souvent des trahisons comme celle de Venise, par des conquêtes qui ne contentent point de sang & rapportent des trésors. Tout ce qu'on a trouvé à Venise de richesses en argent, vaisselle, tableaux & autres objets précieux, appartenant à la perfide oligarchie vénitienne, seroit difficile à évaluer & a été jugé de bonne prise. Je desi-

rerois seulement, par intérêt pour la république française, que la moitié du butin eût été employé au secours du trésor national; mais cela y reviendra avec le tems. Le genre de richesses que l'avidité particulière n'a pu dérober à la chose publique, c'est une petite marine avec des matériaux & des provisions de toute espece. On équipe les navires avec activité; & en moins d'un an la France aura dix ou douze vaisseaux dans la mer Adriatique.

On dit que l'empereur a pris une grande part au désastre de la république de Venise; ce qu'il y a de plus sûr, c'est que sa majesté impériale aura une très-belle part dans la succession de cette république alliée, détruite pour avoir voulu la servir.

L'occupation des territoires vénitiens dans l'Istrie, la Dalmatie & l'Albanie, par les troupes autrichiennes, est l'objet de beaucoup de raisonnemens & de conjectures. Quelques observations sur ce qui se passe pourroient faire croire que ce mouvement se fait sans l'agrément de Buonaparte, & pourroit bien ramener les hostilités; mais cela est peu vraisemblable; & d'autres combinaisons plus déceives me persuadent que tout est convenu, & qu'on s'avance sérieusement vers la paix définitive, le premier besoin de tous les partis.

Au reste, ce sera un assez beau dédommagement pour la cour de Vienne, que ces acquisitions dans l'Istrie & la Dalmatie, où elle trouvera de bons soldats & de bons matelots, avec des bois, des fers, d'excellens ports & tout ce qu'il faut pour faire de l'Autriche une puissance maritime. Il est difficile de calculer tous les changemens que produiront dans la balance politique ces changemens de domination.

#### PORTUGAL.

*Extrait d'une lettre de Lisbonne, du 18 juin, écrite par un anglois.*

La chaleur de ce climat est funeste aux troupes anglaises qui sont ici: la plupart des dragons légers du 12<sup>e</sup> régiment sont atteints de la fièvre, & plusieurs en sont morts. Les portugais se conduisent fort mal avec nos troupes, & un officier peut à peine sortir à cheval sans être insulté.

Il y a environ trois semaines que cette ville fut dans une grande consternation, à l'occasion d'une rixe violente qui s'étoit élevée entre la populace portugaise & l'artillerie des émigrés français. La veille, quelques individus de ce corps s'étant trouvés dans une taverne avec des pêcheurs du pays, on parla du danger auquel la nation portugaise seroit exposée par la foiblesse de ses moyens, dans le cas d'une invasion combinée de la France & de l'Espagne: les têtes s'échauffèrent, il y eut quelques coups de donnés. Le lendemain, trois mille hommes du peuple vinrent attaquer les émigrés avec des pierres, des couteaux, &c.; ceux-ci se défendirent avec leurs armes & tuèrent quelques-uns des assaillans; mais comme ils alloient céder au nombre, l'officier commandant fit charger ses pieces & ordonna qu'on fit feu. A l'aspect de la mêlée enflammée, la populace se retira en désordre & laissa les émigrés maîtres du champ de bataille: ils n'ont eu dans cette rencontre que quelques hommes de blessés; mais depuis, trois des leurs ont été assassinés dans les rues, & deux détachemens de cavalerie portugaise sont obligés de faire toutes les nuits des patrouilles continuelles.

On croit généralement ici que M. Muir (1) a été tué sur la frégate espagnole, que la flotte anglaise avoit forcée d'échouer: cette frégate ne contenait pas autant de trésor qu'on l'avoit dit; mais elle rapportoit de la Havanne un buste d'or massif, représentant le dernier roi Charles III, & qui a été sauvé par les espagnols.

#### BELGIQUE.

*De Bruxelles, le 20 messidor.*

Les lettres de la Haye marquent que tous les meilleurs généraux que la république batave a à son service, sont rassemblés en ce moment au Texel; & il est apparent qu'ils s'embarqueront sur la flotte hollandaise pour y commander les troupes de débarquement qui seront au nombre de 10 mille hommes. On croyoit d'abord que quelques corps de troupes françaises auroient été de l'expédition; mais on sait aujourd'hui qu'il n'y aura que des troupes nationales. Cette circonstance, jointe à l'énorme quantité d'approvisionnement de toutes especes que l'on embarque, fait croire qu'il s'agit d'une expédition lointaine, & tout porte à croire que ces forces doivent être dirigés contre le Cap de Bonne-Espérance. Au surplus, ce qui ne laisse pas d'inquiéter, c'est que la majeure partie des troupes hollandaises montrent déjà beaucoup d'éloignement pour ce voyage; quelques corps ont même refusé, dit-on, de s'embarquer.

#### FRANCE.

*De Paris, le 23 messidor.*

Un courrier arrivé avant-hier d'Italie, a remis des dépêches au directoire, dans lesquelles le général Buonaparte annonce que les négociations de paix avec l'empereur se continuent.

Les dernières lettres de Berlin sont très-allarmantes sur la santé du roi de Prusse; on dit qu'il est attaqué d'une hydropisie de poitrine qui ne laisse guere d'espérance de guérison.

Il vient d'entrer dans le Texel quatre bâtimens anglais, faisant partie de cinq prises faites par le corsaire *le Prodiges*, de Dunkerque, capitaine Vandezande, dans un combat contre neuf vaisseaux armés. Son équipage, composé avant le combat de quatre-vingt hommes, a été réduit à vingt-huit, & le capitaine lui-même a été blessé à mort. Les chirurgiens s'empressant de lui porter des secours: *Ne perdez pas ici vos soins auprès de moi*, leur dit-il, *portez-les à ceux à qui ils peuvent sauver la vie*. Le ministre de la marine lui a écrit pour lui témoigner la satisfaction du directoire.

Quatorze prisonniers condamnés aux galeres s'étoient échappés des prisons de Tarascon. Le *journal des Hommes Libres*, au lieu de ne voir dans ce fait, qu'un sujet de réjouissance pour tous les frères et amis, y a vu le motif d'une accusation d'assassinat. Il a annoncé que quatorze

(1) Ecossois qui a été, il y a trois ans, condamné à la déportation, comme ayant eu part à de prétendus complots tramés par certaines sociétés qui vouloient renverser le gouvernement.

prisonniers avoient été égorgés dans les prisons de Tarascon, sous les yeux de la municipalité & de la garde nationale; (celles-ci poursuivent en ce moment le calomniateur). Déjà quatre de ceux qu'il prétendoit égorgés, ont eu la mal-adresse de se laisser prendre par la gendarmerie nationale: on n'en a pas moins fait leur oraison funèbre dans le club des martyrs.

*Du Cercle constitutionnel.*

Qu'est-ce que le cercle constitutionnel? Je serois tenté de répondre que c'est une société d'hommes qui craignent beaucoup & voudroient se faire craindre. C'est un parti qui sert d'avant-garde à une faction. J'y vois un certain nombre d'hommes qui, aigris par les injustices qu'ils essayent d'un côté, oublient trop facilement les supplices & les outrages qu'ils ont reçus de l'autre. Les chefs me paroissent encore moins à craindre que la milice qui les suit. Je ne leur demande pas où ils vont; mais je les prie de considérer où ils seront entraînés.

Je viens de lire le manifeste de ce parti; c'est ainsi qu'il faut nommer le discours de Riouffe, imprimé par ordre du cercle constitutionnel. Riouffe, auteur de l'un des tableaux les plus éloquens & les plus terribles qui aient été faits de la tyrannie décemvirale, doit rassurer sur ses propres intentions. Son discours annonce un ame enthousiaste de la liberté; mais le culte qu'il lui rend a tous les symptômes d'une passion jalouse; & je crois qu'il se trompe un peu sur les gardiens qu'il veut lui donner.

Nous nous sommes vus, nous nous sommes réunis, et déjà les contre-révolutionnaires ont tremblé, s'écrie l'orateur du cercle. Malheur à nous si nous sommes déjà dans une telle position, que les contre-révolutionnaires aient à craindre davantage la réunion de quelques hommes que l'exécution des loix! L'orateur suppose ici comme déjà opéré un effet qu'il desire. Mais pourquoi les contre-révolutionnaires trembleroient-ils à la naissance d'un club? Quand on s'offre à eux sous les enseignes d'un parti, ils déploient un peu plus ouvertement leurs propres enseignes. Ils font diversion à toute la crainte qu'ils peuvent inspirer, quand ils montrent une société qui se forme sur les élémens des premières sociétés de jacobins.

Eh! quel droit avez-vous de vous offenser des allarmes que l'on conçoit sur votre réunion? Vous affectez de voir des signes certains de royalisme dans quelques actes d'une justice tardive, par lesquels le corps législatif honore sa carrière. Pourquoi n'emprunteroit-on pas contre vous cette même arme de conjecture, à l'aide de laquelle vous répandez la crainte & la défiance? Pourquoi ne se souviendrait-on pas des premières pages de notre histoire?

Ne sait-on pas que des sociétés qui aspirent à une aussi vaste influence que la vôtre, sacrifient à l'intérêt de leur domination & leurs premiers principes & même leurs premiers chefs? Mais est-il besoin d'employer l'art de la divination pour présager de tels effets? Ne se manifestent-ils pas dès aujourd'hui? N'est-ce pas à l'ombre de votre société que se reforme déjà le seul club vraiment conspirateur, celui des compagnons de Babeuf, de ces bourreaux qui prennent aujourd'hui le titre de martyrs? Vous n'êtes pas, dites-vous, leurs complices, mais vous êtes leur prétexte: c'est parce que vous existez qu'ils existent; & quand ils dissimuleront au point de ne vous plus faire sentir leurs menaces, ils vous feront mieux sentir leur domination. Vous parlez d'eux encore avec quelque mé-

pris, ils vous le pardonnent, parce que vous leur rendez leur puissance.

Ne vous souvient-il plus du jour où ces mêmes hommes, que vous traitez avec quelque hauteur, vous les avez appelés dans vos rangs? Ils s'en souviennent, eux, & n'attendent qu'une même occasion pour en mieux profiter.

C'est déjà trop, sans doute, que de se placer ainsi sur les confins du terrorisme, mais aurez-vous la force même de vous y arrêter?

LACRETELLE le jeune.

( La suite à demain ).

CORPS LEGISLATIF.  
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen HENRI LARIVIERE.

*Suite de la séance du 22 messidor.*

Le conseil renvoie au directoire, une adresse, par laquelle le président du département de l'Hérault dénonce comme infâme & calomniateur, le journal dit *l'Ami des Loix*.

La discussion s'engage sur le projet de résolution relatif aux fugitifs de Toulon. Savary combat ce projet comme pouvant favoriser des émigrés; un membre l'appuie: comme il est tard, on demande l'ajournement à demain; divers membres ont insisté pour que la discussion fût close.

Le président met cette dernière proposition aux voix; elle est adoptée. Aussi-tôt Tallien, Rion, Quirot, Guimbertean, Pérès & une foule d'autres qui s'étoient levés pour l'ajournement, quittent brusquement leurs places & se précipitent vers la porte en faisant entendre d'assez vifs murmures.

Cette sortie occasionne un mouvement violent dans le conseil. Dumolard, Boissy & plusieurs autres retiennent la parole; elle est à Crassoas: il ne justifie pas ce qui vient de se passer; mais il craint que la malveillance n'en abuse pour faire croire qu'il y a eu scission dans l'assemblée. Il s'attache à prouver de nouveau, que le projet dont il s'agit est de toute justice; il invite Savary qui l'a attaqué à répondre.

Savary dit qu'il a émis son opinion; qu'il croit le projet contraire à la constitution, & qu'il persiste dans son opinion.

On demande à aller aux voix; d'autres demandent l'ajournement.

Doulcet s'oppose à l'ajournement; quoiqu'il soit tard, il est d'avis de ne pas céder à ce mouvement combiné d'une foible minorité qui ne peut pas être dangereux malgré l'éclat qu'on y a mis. L'opinant fait remarquer qu'à la tête de ceux qui ont donné cette scène, se trouve un des hommes qui ont fait rendre la loi du 20 fructidor, qui n'a été que l'avant-coureur de celle du 3 brumaire...

Aux voix! aux voix! crie-t-on.

L'agitation est toujours forte.

Sommes-nous en nombre suffisant, demandent quelques membres?

Une voix. — Il n'est pas sorti trente personnes.

Doulcet propose que chacun se replace, & qu'on compte les membres présens.

Lenormand. — Président, faites inviter les membres sortis à rentrer.

Le président. — Les ordres sont donnés.

Les membres présens sont comptés ; le président annonce qu'ils sont au nombre de 250, non compris le bureau.

Le projet est mis aux voix, article par article, & adopté par tous les membres, excepté Savary, le général Jourdan & un autre qui se sont levés contre.

Voici les dispositions de cette résolution.

Les lois des 20 fructidor an 3 & 2 vendémaire an 4, relatives aux fugitifs de Toulon, sont rapportées.

Les lois des 22 germinal & 22 prairial an 3, concernant les prétendus fédéralistes qui, à la suite ou à l'occasion des événemens du 31 mai, premier & 2 juin, auroient disparu pour se soustraire à l'oppression, continueront d'être exécutées par rapport aux fugitifs de Toulon, dans les cas & délais & suivant les conditions & les formes qu'elles ont déterminées, le tout à compter de la publication de la loi.

Il ne sera donné aucune suite aux procédures & jugemens rendus en exécution des lois mentionnées en l'article 1<sup>er</sup>.

Toutes dispositions contraires à la présente, sont abrogées.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Présidence de BERNARD-SAINTE-AFFRIQUE.

Séance du 22 messidor.

Sur le rapport de Dassion, le conseil approuve une résolution des 16 messidor, relative à l'hospice civil de Nantua.

Sur celui d'un autre membre, il approuve celle du 20 messidor, qui annule les opérations de l'assemblée communale de Veuzil, département de la Meurthe.

C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S .

Séance du 23 messidor.

Le conseil ajourne un projet de résolution sur les opérations de l'assemblée primaire de Lectoure.

On reprend la discussion sur la liberté des cultes. Boissy défend les projets de la commission : Trop longtemps les lois divines & humaines ont été foulées ; il faut les environner du respect qu'on n'auroit jamais dû leur enlever ; l'orateur s'attache ensuite à prouver qu'il faut laisser la plus grande liberté à l'exercice de toutes les religions ; qu'elles doivent être séparés du gouvernement : c'est pour avoir oublié ces principes, que l'assemblée constituante, qui d'ailleurs a mérité l'admiration de l'Europe, a attiré sur la France un déluge de maux. Que ses fautes instruisent donc le conseil.

Boissy ne partage pas l'opinion de ceux qui redemandent la sonnerie des cloches, parce que c'est un signe public extérieur & des plus éclatans.

Eschassériaux a parlé dans un autre sens ; il a soutenu sur-tout, qu'on devoit exiger une déclaration des prêtres, par laquelle ils promettent de se soumettre aux lois de la république.

Quand le titre de philosophe ouvroit la porte de l'académie, chacun se disoit philosophe ; aujourd'hui on ca-

lonnie la philosophie parce qu'elle est gardienne de la liberté.

On demande les cloches, les prêtres ; bientôt on demandera les ordres religieux, peut-être la royauté.

L'orateur parle ensuite de l'intolérance, des absurdités de la religion : d'assez violens murmures s'élevèrent ; Eschassériaux dit qu'il n'a pas prétendu parler de la religion en elle-même, mais des abus de la religion.

Deux membres ont encore parlé, l'un pour les projets de la commission, Lamarque contre : ce dernier a surtout soutenu la nécessité de la déclaration à exiger des prêtres.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Séance du 22 messidor.

Dalphonse, au nom d'une commission, propose l'adoption de la résolution du 17 prairial, portant que le directoire n'a le droit de nommer des administrateurs que dans le cas où une administration a perdu tous ses membres.

Impression & ajournement.

Giraud-Pouzol résume la discussion à laquelle a donné lieu la résolution du 28 ventôse, qui règle le nombre de députés que devront envoyer les départemens de la Corse & des colonies. Il propose de rejeter cette résolution.

Le conseil la rejette.

Bourse du 23 messidor.

Amsterdam.....60, 61 $\frac{1}{4}$ .	Lausanne.....1, 4.
Idem cour.....57 $\frac{7}{8}$ , 59 $\frac{1}{4}$ .	Londres. 25 l. 10 s., 25 l. 5 s.
Hamb.....190, 188.	Inscript.....point de cours.
Madrid.....12 l.	Bon $\frac{3}{4}$ . 16 l. 12 s. $\frac{1}{2}$ , 18 l., 17 l.
Mad. effect.....14 l.	15 s.
Cadix.....12 l.	Bon $\frac{1}{4}$ .....40 l. perte.
Cad. effect.....14 l.	Or fin.....102 l. 15 s.
Gènes.....93, 91.	Ling. d'arg.....50 l. 7 s. $\frac{1}{2}$ .
Livourne.....102, 101.	Piastre.....5 l. 4 s.
Lyon..... $\frac{1}{2}$ .	Quadruple.....79 l. 7 s. $\frac{1}{2}$ .
Marseille..... $\frac{3}{4}$ .	Ducat d'Hol.....11 l. 7 s. $\frac{1}{2}$ .
Bordeaux..... $\frac{3}{4}$ .	Souverain.....33 l. 15 s.
Montpellier..... $\frac{3}{4}$ .	Guinée.....25 l. 2 s.
Bâle..... $\frac{3}{4}$ , 3 $\frac{1}{4}$ .	

Esprit  $\frac{5}{8}$ , 400 à 405 l. — Eau-de-vie 22 deg., 300 à 330 l. — Huile d'olive, 1 liv. 3 s., 4 s. — Café Martinique, 2 liv. 1 s. — Café St-Domingue, 1 l. 16 s., 18. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. 2 s., 4 s. — Sucre d'Orléans, 2 liv. 1 s. — Savon de Marseille, 13 s., 14 s. — Chandelle, 12 s. — Sel, 4 liv. 5 s.

Histoire de la Révolution de France, précédée de l'exposé rapide des administrations successives qui l'ont déterminée ; par deux ans de la liberté. Les tomes 8 & 9 correspondent aux tomes 7 & 8 de l'édition in-18. Prix, 6 & 8 liv. 10 sous franc de port. A Paris chez Bidault, libraire, rue Hautefeuille, n<sup>o</sup> 10.

Il ne reste plus qu'un très-petit nombre d'exemplaires des 7 premiers vol. in-8<sup>o</sup>. Le prix des 8 vol. in-18 est de 12 liv. & de 16 liv. 10 sous francs de port.

Les quatre derniers vol. de l'un & l'autre format paroissent incessamment.